



# La propreté en continu, on y réfléchit

Depuis 2016, en Côte-d'Or, une réflexion est menée afin de permettre aux salariés des entreprises de la propreté d'intervenir en journée ou en continu. Un défi en matière d'organisation et un projet sociétal.

Par Bertly Robert

Permettre aux employés des entreprises du secteur de la propreté d'intervenir en journée, ou de manière plus continue, alors que les locaux où ils opèrent sont occupés : c'est le défi auquel un groupe de travail, emmené par Creativ, s'est attelé en Côte-d'Or, en 2016. Il relève de la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et ses tenants et aboutissants sont multiples. Pour les entreprises de nettoyage, c'est la possibilité de rendre leurs métiers plus attractifs, avec des horaires de travail normalisés, et non plus renvoyés tôt le matin ou en fin de journée. C'est la capacité à réduire le turn-over auquel elles sont confrontées. C'est aussi rendre visibles ces travailleurs

(surtout des travailleuses), leur fournir une reconnaissance et rappeler à celles et ceux qui travaillent dans des locaux nettoyés que la propreté ne tombe pas du ciel. Reconnaissance, amélioration des conditions de travail ne sont qu'une partie de cet iceberg vertueux. Il en est d'autres, déjà mises en évidence par une action menée dans la région des Pays de la Loire et, en Bourgogne-Franche-Comté, la volonté est d'aller encore plus loin dans cette logique, mais des difficultés sont à surmonter.

## MONTRER L'EXEMPLE

Travailler en continu et en journée dans la propreté implique un effort

## 40 %

D'après le Fare Propreté, organisme interprofessionnel qui fédère les entreprises du secteur, les interventions dans les bureaux représentent, en 2018, 40 % du chiffre d'affaires dans ce domaine. Un chiffre d'affaires qui, en France, se monte à 13 milliards d'euros. 66 % des salariés sont des femmes.

d'organisation pour les entreprises clientes, et le groupe de travail parle aussi sur les donneurs d'ordres publics (conseil départemental, métropole dijonnaise, Caf...) pour montrer l'exemple et entraîner l'ensemble des clients, en démontrant que cela est possible. Ces donneurs d'ordres sont très présents au sein du groupe de travail. Et ce d'autant plus qu'une circulaire gouvernementale datant de fin 2013 oblige les marchés de l'État à favoriser le travail en continu dans ce domaine. Mais de nombreux obstacles sont à surmonter : la crainte, pour les personnes qui travaillent au quotidien dans les locaux concernés, d'être dérangées par les agents d'entretien et, en face, ces mêmes agents qui redoutent d'être jugés en direct sur la réalisation de leurs tâches. Il faut encore faire avancer les réflexions, mais le groupe de travail prévoit d'organiser, mi-octobre, à Dijon, un événement mettant en lumière les initiatives positives dans ce domaine.